

la douleur épargne, à quelque moment qu'on en soit, on ne peut jeter les yeux en arrière et se reporter aux jours dont je parle sans sentir que là on a touché la limite du bonheur qu'il nous est possible de goûter ici-bas—que pas une de nos joies qui occupent le cœur plus tard ne le remplissent à ce point tout entier. Et s'il se trouve ensuite pour quelques unes que les difficultés de la vie, les agitations, les épreuves (qui se rencontrent) on me l'accordera, même hors des murs d'un couvent) aient troublé leur âme au point de ne plus savoir comment retrouver la paix—il n'est pas rare de les voir retourner dans ces lieux dont le seul aspect renouvelle les impressions de l'enfance, et y chercher dans une retraite de quelques jours de salutaires et aimantes influences. Elles y trouvent presque les mêmes visages—cette vie calme, et cet immobile costume rendant presque assurable le changement de l'âge.—La vie n'a pas toujours mérité de même les traits de celle qui revient.—Mais à tout âge et en toute circonstance, elle est toujours reçue comme un enfant cher et aimé... et que de paroles sages et fortifiantes lui sont dites en ces rencontres! quel courage rendu pour de difficiles devoirs! quel calme pour de cuisantes douleurs! quelle fermeté pour de pénibles résolutions! et comme on renvoie au monde, fortifié et guéri, cet esprit ou ce cœur malade, pour lequel le monde n'avait nul remède! Il se passe pour l'ané, dans ces retraites, ce qui arrive au corps assailli qui pour sa guérison s'impose un régime après lequel il retrouve sa force. L'homme géri s'attache souvent à ce régime et le conseille aux autres. On peut ne pas suivre ce conseil, mais on excuse celui qui le donne en se disant qu'il est payé par son expérience pour bien parler de son traitement.

Qu'en veuille donc croire à l'expérience de ceux qui parlent du traitement de leur âme, et si on rejette ou méprise la pensée d'en user pour soi-même, qu'on daigne épargner du moins les refuges où peuvent aller le chercher ceux qui le désirent, et qu'on ne trouve pas trop invités ou trop invisibles les femmes que d'autres femmes trouvent si secourables.

(A continuer.)

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 18 NOVEMBRE 1851.

PREMIÈRE PAGE :—Un mot de vérité sur la vie religieuse des femmes.

FEUILLETON :—LE MONTAGNAUD OU LES DEUX RÉPUBLIQUES :—1793—1848.—Seconde partie, 1848.—(Suite.)

Bénédictio du Nouvel Evêche de Montréal.
Nous sommes chargé d'annoncer que la Bénédiction du Nouvel Evêché se fera le 20 du courant, vers trois heures de l'après-midi. Cette cérémonie sera suivie de l'ouverture de la seconde retraite pastorale à laquelle se joindra Mgr. l'Évêque de Montréal et tous les Prêtres de l'Évêché. Le lendemain matin (21) se fera la bénédiction de la Chapelle du Chapitre, après laquelle sera célébrée la première messe capitulaire. Cette Chapelle doit être dédiée à St. Jean l'Evangéliste, Patron du Chapitre de la Cathédrale. La retraite continuera jusqu'au 28 au matin, qu'aura lieu à la Cathédrale, la cérémonie de la prise de profession de plusieurs Chanoines, de la réception d'un chapelain et de la Bénédiction des enfants qui vont commencer à former la chapellenie de St. Jacques.

Deux lettres reçues hier de France annoncent que Mgr. Prince et ses compagnons de voyage sont arrivés au Havre le 31 octobre sur le *Humboldt*. Nous donnerons sous peu de jours d'autres détails sur cette prompte traversée.

Candidatures.

CONTRE DE KAMOURASKA.—M. Chaptal doit disputer l'élection à M. Letellier.

et, passant sa main, que crispait une colère contenue, dans les flots roux de ses cheveux.

—Monsieur De Saverney, dit-il d'une voix moitié ironique, moitié stridente, j'ai l'honneur de vous faire savoir que Mathias n'aime pas les leçons, ce qui fait qu'il ne passe pas d'examen.

—Nous le verrons demain, interrompit Arthur avec hauteur.

Et il se dirigea vers la porte de sortie emmenant avec lui les deux femmes que la violence de cette scène avait rendues toutes tremblantes.

Faites avancer la voiture de monseigneur, cria Mathias de sa voix la plus aigre en saulant ironiquement ; le valet de pied de madame la duchesse !

Puis se retournant vers ses amis qui l'entouraient, il ajouta :

—Je savais bien que ce daimoiseau ne passerait pas par les mains.

Les instruments étaient muets, et le chef d'orchestre, penché en avant, ne pensait qu'à écouter. Les échos paisibles de la chaumiére sont peu habitués aux scènes sérieuses, et celle-ci était des plus sérieuses.

Ce n'était pas la querelle d'un étudiant avec un autre étudiant, d'un homme avec un homme ; c'était pour le quartier latin un événement politique ; les deux factions de l'école se trouvaient nettement posées en antagonisme l'une de l'autre.

N'est-ce pas la lutte perpétuelle des classes élevées avec les classes inférieures ? on a beau les confondre, vouloir les lier et les unir,

comté de l'Islet.—Mr. le docteur Martin, libéral, est désigné comme le concurrent de Mr. Fournier pour la prochaine élection.

COMTÉ DE SAGUENAY.—Mr. Harvey, médecin, de la Malbaie, se présente en opposition à l'Hon. M. Laterrière.

VILLE DE QUÉBEC.—M. O'Kill Stuart a déposé à une réquisition l'invitant à se porter candidat. M. Dubord persiste à se présenter comme partisan de la nouvelle administration.

COMTÉ DE PORTNEUF.—M. A. J. Duchesnay décline la candidature qui lui a été offerte de nouveau par ses constitutants. Des raisons de santé motivent sa retraite de la vie publique.

COMTÉ DE BELLEGRAVE.—Les électeurs de ce comté paraissent vouloir pour les représentants au parlement un candidat résident au milieu d'eux, qu'une communauté d'intérêt rassile plus sûrement aux améliorations locales. M. Pouliot, notaire de St. Michel, se rendant à une réquisition qui lui aurait été faite dans ce but, accepte la candidature pour l'élection prochaine. Ce serait un heureux choix pour le comté.

L'élection prochaine à Montréal.

Les deux partis que l'on est convenu d'appeler, l'un ministériel, l'autre rouge, s'isolent tout-à-fait l'un de l'autre, dans les mesures qu'ils prennent à l'avance pour le succès des candidats différents qu'ils veulent soutenir.

Le parti rouge, réellement le plus actif, se tient pour assurer de la victoire, à n'en juger que par ses bulletins électoraux. Nous lisons dans celui du 7 novembre :

... A la seule mention du nom de l'Hon. Louis Joseph Papineau, les 500 voix qui ont fait retentir le sall de hourras frénétiques, étaient l'éclatant témoignage de l'admiration de tous ces hommes pour le grand citoyen, en même temps qu'elles étaient l'expression énergique et spontanée de leur mépris pour ses détracteurs systématiques."

Cependant, la spontanéité de 500 voix, l'admiratio de 500 personnes pour M. Papineau, toute véritable qu'il soit telle manifestation puisse être de la part de ses amis politiques, ne suffit pas assez imposante, même par leur chiffre, pour constituer une réaction importante en faveur de cet homme public. Dans quelques assemblées, les démocrates ont triomphé par le nombre ; en d'autres quartiers, les ministériels l'ont emporté. Les rouges se disent les plus forts, tandis que leurs adversaires expliquent diversement les succès que ceux-là obtiennent. Au milieu de l'agitation, des conciliabules quotidiens et des rapports contradictoires qu'importe cet état de choses, se prononce est une affaire difficile et il en sera probablement ainsi jusqu'au jour où les deux partis lutteront sur un même terrain avec toutes leurs forces. Nous ne dirons donc pas avec les rouges que la victoire est pour eux, car nous devrions en même temps annoncer que le parti libéral se croit, de son côté, sûr, très sûr de l'élection de M. Young.

Quant à M. L. J. Papineau, son assentiment à la candidature que ses jeunes amis de la ville travaillent tant à lui préparer, est encore plus que douteux. S'il se refuse à une élection, par quel candidat voudrait-on le remplacer ?

On lit dans l'un des bulletins que le parti démocrate fait publier hebdomadairement, croyons-nous, pour l'éducation des électeurs, dans l'intérêt de son triomphe et du désarroi du parti ministériel :

... de la capitale, nous apprenons que M. Cameron a résigné sa place de ministre.... Une lettre récente de la même ville nous apprend qu'à la suite de remaniements dans les places de greffier du conseil exécutif et d'assistant, secrétaire provincial, M. Joseph Cauchon, cet homme vénal qui réclame aujourd'hui le salaire dû à ses travaux mercantiles, s'est présenté lundi et a adressé au ministère une lettre insultante dans laquelle... il menace de faire de l'opposition..."

M. Cameron n'a pas résigné sa place de ministre. La vétilité de M. Cauchon, sur quoi s'appuie-t-elle ? le fait serait intéressant, mais on ne le présument point. Où est la preuve de sa demande d'un salaire pour des services publics ? En refusant la charge d'as-

il se trouve toujours quelque angle auquel l'une ou l'autre se blesse.

Mathias était ce qu'on appelle vulgairement un bon enfant ; si la tête était chaude, emportée, le cœur était bon ; mais lorsqu'il avait un verre de vin dans le cerveau, tous les mauvais instincts remontaient à la surface.

Arthur avait quitté la chaumiére.

Monsieur, lui dit Olympia, dès qu'ils eurent dépassé la porte d'entrée, combien nous vous devons de reconnaissance, mais cette querelle n'aura pas de suite, n'est-ce pas, car nous serions au désespoir....

— Je vous assure, interrompit Arthur, que je ne m'en souvenais plus.

— Non allons monter dans une voiture, dit la princesse en s'arrêtant devant une citadine stationnant avec quelques autres aux environs de la chaumiére.

— Serais-je assez heureux, mesdames, pour que vous me permisiez de vous accompagner ?

— Nous vous remercions mille fois, monsieur, de votre bonne protection, mais veuillez nous permettre de ne pas en abuser plus longtemps.

Arthur avait trop de tact et d'esprit pour en abuser plus longtemps, il fit signe au cocher qui descendit de son siège et ouvrit la portière de la voiture.

Après avoir offert son bras à chacune des deux femmes pour les aider à monter, il ferma lui-même la portière et s'inclina, en ayant soin, par extrême discréction, de s'éloigner de quelques pas. Mais lorsque la voiture partit

sistant-secrétaire provincial par suite d'un manque de confiance dans l'administration du jour, il ne s'est pas prétendu lésé. Enfin, il n'a point adressé au ministère une lettre insultante : il n'a pas menacé de faire de l'opposition ; mais il a dit, au contraire, qu'il ne ferait pas d'opposition.

Voilà bien des particularités qui n'intéressent nullement l'élection de Montréal, mais par lesquelles le bulletin trompe les électeurs. Le parti qui emploie ces moyens songe-t-il aux reproches d'inexactitude qu'il adresse journallement à quelques-uns de ses adversaires ? Quand on recherche sincèrement les principes et non les hommes, ce n'est point ainsi que l'on accommode les hommes politiques. S'il y a une règle à suivre, elle doit être réciproque.

La *Gazette Officielle* contient les nominations suivantes à la date de 12 novembre :

L'honorable John Ross, Solliciteur-Général pour cette partie de la Province appelée Haut-Canada ;

Pierre Joseph Olivier Chauveau, économe, Solliciteur-Général pour cette partie de la Province appelée Bas-Canada.

LE DUEL.—Il paraît que le bon sens public n'a encore baissé tout-à-fait de nos murs cette contumue barbare. La semaine dernière un p'acard assailli en vingt endroits sur nos murs, informait le public que l'auteur de cette manifestation ayant demandé, mais n'ayant obtenu satisfaction d'un jeune membre du barreau, son frère, il le signalait pour "un faîche et un soltron." D'autres motifs que ceux-là peuvent déterminer les refus d'un cartel. S'il y avait eu insulte, surtout insulte immorale, l'offenseur reconnaît à un mode de réparation illusoires dans tous les cas, et propre à faciliter au provocateur une aggravation immense de l'insulte intérieure. Toute la théorie du duel nous semble se résumer en ce peu de mots. Dans cette occasion—la publicité en est déjà tout ce qu'elle peut être—il y a sujet de penser que la haute intelligence de la partie dénoncée, que le caractère élevé qui la distingue auraient suffi seuls pour l'induire à rejeter la proposition d'un duel. Par rapport à l'offenseur lui-même, mal donc que le sentiment de l'honneur inculpé n'ait été le mobile de sa démarche ; mais, quoiqu'il en soit de la réalité d'une offense, lorsqu'elle ne point d'une source par trop méprisable, il y a toujours moyen d'en appeler, soit à l'opinion, soit à la vérité, soit même, s'il faut, à un autre tribunal répressif qui a toujours son utilité, bien qu'il arrive parfois au calomniateur d'échapper à ses sentences.

ASSOCIATION IRLANDAISE.—Une société formée dès 1834 par les irlandais de Montréal, puis réorganisée en 1851, vient de publier les règlements qui lui servent de base. Elle a pour objet :

1°. De favoriser la concorde et la bienveillance parmi les irlandais.

2°. De célébrer avec l'éclat et la piété convenables, l'Anniversaire de la fête nationale de l'Irlande.

3°. De secourir les veuves et les orphelins que délaissent les membres à leur décès, et de procurer une inhumation décence aux membres décédés lorsque le prescrivent les circonstances.

4°. D'être utile à tout irlandais de naissance ou d'origine habitant le district de Montréal, en procurant son bien-être par tous les moyens légitimes dont disposent l'association.

Voici les noms des officiers élus de cette association fraternelle :

Président... L'hon. L. T. Drummond. Vice-Présidents... Henry Harkin et Patrick Lawlor.

Trésorier John Coliss.

Sec.-Correspondant Isidore Mallon.

Sec.-Archiviste Henry J. Larkin.

Les rév. J. J. Connolly et le clergé Irlandais de l'Eglise St. Patrick.

Médecins MM. Mac Donnell et Tucker.

Comité de Régie E. Mac Donnell, James Megorran, F. Campion, E. Murphy, C. Curran, P. Devins, J. Fitzpatrick, P. Donovan, B. McEuen, J. Gillis, W. Brock, O. G. Foley, M.

il ne put s'empêcher de tourner la tête ; son regard rencontra celui de la jeune femme qui lui sourit une dernière fois avec un gracieux signe de tête.

Arthur s'arrêta et regarda la voiture jusqu'à ce qu'elle fut disparue au détour de la première rue.

Il était ! le pâle visage de la princesse avait laissé sa trace dans ce jeune cœur.

Il était encore immobile, à la même place, lorsque deux hommes passèrent près de lui sans qu'il s'en aperçut, tant il était absorbé par les pensées diverses qui couraient dans son cerveau.

Ces deux hommes étaient Faustin et un de ses acolytes.

Tous deux regardèrent obliquement Arthur ; il y a des hommes qui ne regardent jamais en face.

C'est le défenseur de ces dames, dit Faustin avec un sourire ; ma foi ! cette petite scène est venue fort à propos, elle aura donné le change aux limiers de la police.

Si l'on voulait faire une comédie sur les différents épisodes que nous venons de raconter, on pourrait intituler : *la journée aux événements*, tant il est vrai que ce despotisme orgueilleux de nos pensées, qu'on nomme le hasard, accumule souvent dans un seul jour ce qui pourrait suffire à une année entière.

Toutependant n'évit pas encore fini.

L'Italien Marini, après s'être promené, par prudence, dans différents quartiers, pour savoir s'il était suivi, rentrait enfin ; il allait ouvrir sa porte quand il se sentit serré par le bras.

Gavin, J. Abjohn, J. O'Ferrall, P. Carroll, P. Dunn, J. McClosky. Commiss.-Ordonnateur J. McDonald. Sous-Comm.-Ordonnateur P. Groves et P. Gavin.

Le Canada Directory vient de sortir des presses de John Lovell ; il contient :

" Les noms des membres des professions libérales et des hommes d'affaires dans toutes les branches, comprenant ceux des campagnes et ceux des villes dans les deux sections de la province ; une indication de tous les bureaux de poste, des bureaux publics, des institutions et d's o. ciens qui les composent ; une foule de renseignements commerciaux et de statistique, donnant le chiffre de la population, l'état du commerce, de la recette et de la dépense publiques, un tableau des importations, des exportations, des travaux publics, etc., etc., du Canada, outre une quantité d'autres renseignements utiles jusqu'à novembre 1851."

Le Canada Directory forme un beau volume in-8° et il rassemble toutes les qualités requises pour être le compagnon indispensable de toute personne engagée dans les affaires ou désireuse de s'y introduire par une connaissance exacte des maisons de commerce de la colonie, de l'industrie et des professions canadiennes en général.

M. Pichévin Homier a le mérite de s'occuper sérieusement de la question du bois de chauffage. Il proposa mercredi dernier au conseil de ville d'autoriser le Maire à s'entretenir avec le directeur du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique pour obtenir à des termes raisonnables le transport par cette voie d'une quantité de bois considérable offerte le long du parcours de ce chemin au taux de \$s. ou \$s la corde.

On lit dans le *Canadien* :

" M. Charles Hamel, négociant, vient de recevoir une lettre de M. Faribault, datée de Londres le 21 octobre. Les nombreux amis de M. Faribault apprécieront avec plaisir qu'il était en bonne santé, ainsi que Mme. et Mlle. Faribault. Ils avaient fait la traversée de New-York à Liverpool en 10 jours. Par la faveur d'un ami de France, ils avaient été admis à visiter le Palais de Cristal, qui convenait encore la moitié des objets exposés, quoi qu'il y eût cinq jours que l'exposition était close."

EUROPE

Le Cambria est arrivé le 14 à New-York.